

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

ANNULATION : ÉVÈNEMENT EMPLOI CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Beaupré, le 16 mars 2020 – Le gouvernement du Québec a annoncé, le 12 mars dernier, de nouvelles directives à l'intention de la population liées à la COVID-19. Les consignes et mesures transmises visent à freiner et ralentir au maximum la contagion. Afin de se conformer aux directives, Développement Côte-de-Beaupré a pris la décision d'annuler la tenue de l'évènement prévu le 28 mars 2020.

Il s'agit d'une situation exceptionnelle liée à la pandémie du coronavirus COVID-19. Cette décision a été prise dans un objectif de santé et bien-être collectif. Nous regrettons les impacts que cette annulation pourrait avoir et transmettrons sous peu aux partenaires et aux entreprises inscrites plus de détail concernant l'annulation.

Nous remercions les partenaires, les entreprises et les chercheurs d'emploi pour leur compréhension.

– 30 –

Source : Bernard Paré, directeur général
Développement Côte-de-Beaupré
418.827.5256 poste 201